RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

APRÈS-MINE OPÉRATIONNELLE
DÉPARTEMENT PRÉVENTION ET SÉCURITÉ MINIÈRE

Géosciences pour une Terre durable
brgm

BRGM
DPSM/UTAM EST

MARCHÉ PUBLIC
ACCORD-CADRE DE SERVICES

Bassin minier ferrifère de Lorraine Suivi topographique de surface sur des zones à risque d'affaissement minier. (*Levé topographique de surface sur des zones à risque d'affaissement minier situées sur l'ensemble du bassin ferrifère nord de Lorraine dit "Bassin de Briey – Longwy – Thionville". Lots 1 et 3 du Groupe 2)*

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	HAEST261020
Date limite de remise des plis	30/11/2026 à 12 heures
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

SOMMAIRE

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT 2
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE 3
3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS 4
4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION 7
5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 8

Sélectionner le sommaire, appuyer sur la touche F9 (ou Fn+F9) pour mettre à jour la numérotation des pages.

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

BRGM
DPSM/UTAM EST
Représentant : Madame la Présidente Directrice Générale, Catherine LAGNEAU
Adresse : BRGM
3 Avenue Claude Guillemin
Orléans
45060 Cedex 02
Téléphone : 02.38.64.34.34
SIRET : 58205614900120
Site internet : www.brgm.fr

La personne en charge du dossier est : SCHRICKE RESPONSABLE ACHATS DE L'UTAM EST
BRGM/UTAM EST-2 AVENUE DE LA MOSELLE
BP30006
2 AVENUE DE LA MOSELLE
NANCY
570801 FREYMING-MERLEBACH CEDEX

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Bassin minier ferrifère de Lorraine Suivi topographique de surface sur des zones à risque d'affaissement minier. Lot n°1 : groupe 2 (voir annexe 1 du CCTP) et lot n°3 : groupe 2 (voir annexe 1 du CCTP)**

CF. CCTP

Code CPV	Libellé CPV
71351810-4	Services topographiques
71353000-7	Services de levés en surface

- **Eléments clé du contrat :**

Objet du contrat	Bassin minier ferrifère de Lorraine Suivi topographique de surface sur des zones à risque d'affaissement minier. Lot n°1 : groupe 2 (voir annexe 1 du CCTP) et lot n°3 : groupe 2 (voir annexe 1 du CCTP)
Acheteur	BRGM
Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire de services
Structure	2 lots

Lieu d'exécution	
Durée	De sa date de notification jusqu'au 31/12/2027
Développement durable	Clause environnementale, critère environnemental, clause sociale
Pénalités de retard	P = V x R / 1000
Forme des prix	Prix fermes. Prix unitaires
Avance	Non prévue
Délai de paiement	30 jours

- **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation est décomposée en 2 lots :

Type	Objet	Délais
Lot 1	Lot n°1 : groupe 2 (cf. annexe 1 du CCTP) - à bons de commande sans minimum et avec maximum : *CF. CCTP* - montant maximum 50 000,00 € HT (CPV 71351810-4 : Services topographiques)	12 mois maximum à compter de la notification du contrat sans excéder le 31/12/2027
Lot 3	Lot n°3 : groupe 2 (cf. annexe 1 du CCTP) - à bons de commande sans minimum et avec maximum : *CF. CCTP* - montant maximum 40 000,00 € HT (CPV 71351810-4 : Services topographiques)	12 mois maximum à compter de la notification du contrat sans excéder le 31/12/2027

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.info/.

- **Dossier de consultation :**

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de **4 mois** à compter de la date limite de réception des offres.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.info/.

- **Sans suite :**

À tout moment l'acheteur peut déclarer la consultation sans suite et en informe les candidats.

- **Visite :**

<u>Pour chacun des lots, une visite de site est obligatoire avant toute remise d'offre. Les soumissionnaires qui remettraient une offre sans avoir préalablement réalisé la visite verront leur proposition rejetée.</u>

Pour réaliser la visite, les candidats sont invités à contacter (au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres) :

- Monsieur Jérôme LERSY : 06-18-07-22-21

ou

- Monsieur Mathieu THIBERT : 06-19-11-63-71

A noter que la visite est prévue pour une durée d'environ une (1) heure.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

- **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

- **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Autres justificatifs	

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

Conformément au Code de la Commande Publique, chaque opérateur, qu'il réponde seul ou dans le cadre d'un groupement, doit fournir :

 Une lettre de candidature (DC1), ou une déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas visés par l'article 18 de l'Ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 ;

 Une déclaration du candidat (DC2) ; ou, à la place de ces deux formulaires, le DUME (cf. https://www.economie.gouv.fr/daj/dumeespd%23block-system-main ou, en version numérique, sur le site internet de la DAJ, depuis le 1er avril 2018) ;

 Une attestation sur l'honneur d'être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212- 11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

 Une attestation sur l'honneur que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article 18 de l'Ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 ;

 Un état annuel des certificats fiscaux et sociaux délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations sociales ;

 Un pouvoir de la personne habilitée à engager la société ou une délégation de signature ; Si la société est en règlement judiciaire, copie du jugement produit à cet effet.

b) Capacités économiques et techniques
Chaque opérateur économique, qu'il réponde seul ou dans le cadre d'un groupement, doit fournir :

 Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des 3 (trois) dernières années ;
 La liste des principales références du candidat au cours des trois dernières années pour des prestations de nature et de complexité similaire à l'objet de la présente consultation, mentionnant obligatoirement l'année de réalisation, le type de prestations réalisées, leur montant et le destinataire, privé ou public, prouvées par des attestations de bonne exécution du destinataire. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle attestant de sa compétence à réaliser les prestations objet de la présente consultation.

Ces justifications pourront concerner l'entreprise, ses co-traitants ou sous-traitants déclarés dans l'offre.

c) Autres documents
 Une copie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile et professionnelle en cours de validité.

- **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.info/.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Contact : A.W.S

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs, le dernier dépôt doit contenir l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Pour toute précision il convient de se reporter à la documentation suivante : https://www.marches-publics.info/kiosque/conditions-generales.pdf

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

La signature n'est pas exigée à la remise des offres. Le contrat sera signé par le seul attributaire par voie papier ou de manière électronique.

En cas de signature papier, le candidat s'engage, s'il est attributaire, à signer manuscritement le contrat rematérialisé au format papier.

Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

En cas de signature électronique, le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne eIDAS du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. **Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération.** Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :

https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance
https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique

Pièces contractuelles (un par lot soumissionné), comprenant :

- L'acte d'engagement et les éventuels actes de sous-traitances annexés ;
- Le DQE valant également BPU (colonne présentant les prix unitaires),
- L'offre technique du TITULAIRE,
- L'attestation de visite,
- L'annexe considérations environnementales,
- L'annexe considérations sociales

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

Prix *: 40 % (analyse basée sur le DQE)*

Valeur technique *: 50 %*

- *Cohérence de la méthodologie d'intervention proposée par le candidat vis-à-vis des objectifs et de la complexité de la prestation : 29 %*
- *Moyens matériels affectés à la prestation : 13 %*
- *Moyens humains affectés à la prestation : 8 %*

Environnement : 10 % (le soumissionnaire devra présenter tous les éléments sui sont dédiés spécifiquement au marché-Les éléments relatifs à la politique générale du soumissionnaire ne contribueront pas à la note)

 Mobilité et empreinte carbone : Évaluation des modes de transport utilisés pour se rendre sur les sites de relevé (privilégier les déplacements en véhicules électriques, hybrides, en transports en commun ou à mobilité douce pour les interventions locales).

 Matériel et performance énergétique : Utilisation d'appareils de mesure (stations totales, GPS/GNSS, drones) récents, à faible consommation d'énergie, ou dotés de batteries à longue durée de vie et recyclables.

 Gestion et traitement des données : Optimisation de l'empreinte numérique du bureau d'études (hébergement des données topographiques sur des serveurs éco-responsables, limitation du stockage inutile, mutualisation des livrables numériques).

- **Régularisation des propositions :**

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

- **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **12 jours** avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur https://www.marches-publics.info/. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

- **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif de Strasbourg
31 Avenue de la Paix
STRASBOURG
67000 STRASBOURG
Téléphone : 03 88 21 23 23
Site internet : https://strasbourg.tribunal-administratif.fr/

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation : L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent, conformément au règlement (UE) 2016/679. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, puis si nécessaire auprès du délégué de la protection des données désigné par l'acheteur : ... ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021

ANNEXE ATTESTATION DE VISITE

Direction Prévention et Sécurité
Minière (DPSM)
UTAM EST
2, avenue de la Moselle BP 30006
57801 FREYMING-MERLEBACH Cedex

PROCES-VERBAL DE VISITE PREALABLE A LA REMISE D'OFFRES

Objet : Bassin minier ferrifère de Lorraine Suivi topographique de surface sur des zones à risque d'affaissement minier. (*Levé topographique de surface sur des zones à risque d'affaissement minier situées sur l'ensemble du bassin ferrifère nord de Lorraine dit "Bassin de Briey – Longwy – Thionville". Lots 1 et 3 du Groupe 2)*

Je soussigné(e), M./Mme.....
agissant en tant que
de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises
déclare par la présente avoir effectué la visite préliminaire.
.....
.....
Fait à
Le
Pour l'Entrepreneur

Pour BRGM – DPSM/UTAM EST
(nom et qualité du signataire)